



Saint-Denis, le 06 Février 2017

Mme. PARLY Florence  
Directrice Générale SNCF Voyageurs  
2, place aux Etoiles  
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

**Objet :** *Démarche de Concertation Immédiate.*

Madame la Directrice,

La question de l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire a fait l'objet d'une information lors d'un Comité Central du Groupe Public Ferroviaire au mois de Décembre 2016. Depuis, le gouvernement et plusieurs autorités organisatrices se sont formellement engagés ou se sont montrés intéressés pour gérer/organiser et/ou prendre en charge cette partie importante du service public ferroviaire et de la continuité territoriale.

A ce jour, ces multiples prises de positions et les incertitudes sur l'avenir provoquent les plus grandes inquiétudes dans les établissements ou tout ou partie des charges de travail sont orientés sur cette activité. Dans plusieurs régions (PRG, Auvergne,...), la direction annonce déjà des restructurations d'ampleurs, alors même qu'aucun plan stratégique ou aucune restructuration n'ait été présenté dans les instances ad-hoc.

En conséquence, conformément à l'article 4-2 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération SUD-Rail vous dépose aujourd'hui une Demande de Concertation Immédiate sur les revendications suivantes :

- **L'ouverture de négociations sur le plan stratégique des « Intercités », en lien avec les dernières annonces des autorités organisatrices régionales.**
- **L'arrêt des restructurations sauvages en régions.**
- **Le respect des prérogatives des Instances Représentatives du Personnel, locales et nationales.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail

MEYER Eric